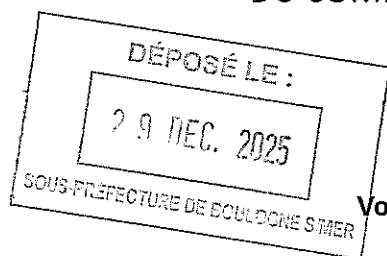


OFFICE DE TOURISME DU BOULONNAIS CÔTE D'OPALE

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ DE DIRECTION DU 8 DECEMBRE 2025



Vote du budget primitif commercial 2026

Le 8 décembre deux mille vingt-cinq à 17 h 30, le Comité de Direction de l'Office de Tourisme du Boulonnais s'est réuni dans les locaux administratifs de l'office de tourisme situés 15 Bd Bassin Napoléon à Boulogne/Mer (salle 6) sur une convocation en date du 25 novembre deux mille vingt-cinq.

Etaient présents : M. CUVILLIER, Mme JUILIEN-PEUVION, Mme LEMAIRE, M. FOURCROY, M. SUSLAMARE, Mme BECHET, M. BOUZIN, M. BREBION, Mme CHAMOIN, M. SIRUGUE, M. WADOUX, membres titulaires du Comité de Direction,

Mme POQUET, membre suppléant représentant M. CHOCHOIS

Mme DRUJENT, M. RAMET, Mme KANDOT, membres suppléants du Comité de Direction,

Absents excusés :

Mme PASSEBOSC, M. GODEFROY, M. BOUTLEUX, M. LECLERCQ, M. DUMAINE, M. BARILLON, M. HENNUYER, M. LOUVET, M. POUCE, membres titulaires

M. CHOCHOIS, membre titulaire représenté par Mme POQUET

M. ETIENNE, M. BOURGEOIS, M. BARBARIN, M. FARRANDS, M. FEUTRY, Mme BARDEAUX, M. CARTON, M. LOGIE, M. HENNEQUIN, Mme BRUNELLOT, M. DAMBOISE, M. LAVIEVILLE, M. LOMBART, M. WACOGNE, M. JOYE, M. REGINENSI, M. OLIVIER, membres suppléants,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code du Tourisme,

VU la délibération du Conseil Communautaire du 30 Juin 2016 instituant l'Office de Tourisme Intercommunal du Boulonnais Côte d'Opale sous la forme d'un Etablissement public Industriel et Commercial, à compter du 1^{er} janvier 2017,

VU la comptabilité M4,

CONSIDERANT l'activité commerciale de l'OTBCO,

CONSIDERANT les statuts de l'Office de Tourisme du Boulonnais Côte d'Opale, approuvés par le Conseil communautaire de la CAB le 21 décembre 2023, notamment en son article 22,

CONSIDERANT la convention d'objectifs en date du 05 janvier 2024 liant la CAB et l'OTBCO,

Il est exposé ce qui suit :

Si les missions se sont jusqu'alors cantonnées aux groupes, l'office de tourisme envisage, à termes, de développer un travail à destination des publics individuels, nouvelle clientèle cible en commercialisant des packages incluant selon les cas de l'hébergement, de la billetterie groupée, des nouvelles visites accessibles actuellement uniquement aux groupes.

De même l'office de tourisme souhaite se positionner à moyen terme sur la commercialisation du tourisme d'affaires.

En attendant, l'OTBCO souhaite poursuivre le développement des offres groupes sur le territoire en 2026.

Il est proposé au Comité de direction de voter le budget commercial 2026 par chapitre à hauteur de 215 500.00 €, équilibré en dépenses et en recettes.

Budget primitif commercial 2026

SECTION D'EXPLOITATION							
NATURE DES DEPENSES	CPTE	CHAP	PRIMITIF	NATURE DES RECETTES	CPTE	CHAP	MONTANT
Achats d'études et de prestations de services	604	11	90 000,00 €	Ventes de produits fabriqués	706	70	160 000,00 €
Fluides EDF, GDF, eau	6061	11	0,00 €	Ventes boutiques	704	70	53 000,00 €
Fournitures entretien et petits équipements	6063	11	500,00 €	Commissionnement	7082	70	2 500,00 €
Fournitures administratives	6064	11	500,00 €				
Carburant	6066	11	1 500,00 €				
Achat de marchandises	607	11	30 000,00 €				
Sous-traitance	611	11	0,00 €				
Locations mobilières	6135	11	7 000,00 €				
Entretien, réparation matériel roulant	61551	11	1 500,00 €				
Maintenance (logiciels, extincteurs)	6156	11	7 000,00 €				
Divers	618	11	2 500,00 €				
Honoraires	6226	11	1 500,00 €				
Salons	6233	11	5 000,00 €				
Catalogues et imprimés	6236	11	0,00 €				
Divers pub, publications, relations publiques	6238	11	5 000,00 €				
Voyages et déplacements	6251	11	1 500,00 €				
Services bancaires	627	11	200,00 €				
Cotisations - concours divers	6281	11	800,00 €				
Remboursement de frais	6287	11	200,00 €				
Salaires et appointement	6411	12	38 000,00 €				
Autres organismes sociaux	6458	12	15 000,00 €				
Taxes	658	12	5 000,00 €				
Créances admises en non-valeur	6541	65	1 000,00 €				
Autres charges	67	67	0,00 €				
Amortissements			1 800,00 €				
Impôts sur les bénéfices et assimilés	695	69	0,00 €				
TOTAL			215 500,00 €				215 500,00 €

Budget primitif commercial 2026					
Section de fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Chapitre 011	Charges de fonctionnement	154 700,00 €	Chapitre 70	Ventes de produits et prestations	160 000,00 €
Chapitre 012	Salaires et charges	58 000,00 €		Ventes de produits boutiques	53 000,00 €
Chapitre 65	Autres charges de gestion	1 000,00 €		Commissionnement	2 500,00 €
Capitre 042	Amortissements	1 800,00 €			
TOTAL		215 500,00 €	TOTAL		215 500,00 €
Section d'investissement					
Dépenses			Recettes		
Chapitre 20	Autres immobilisations incorporelles	1 800,00 €	28 CH 040	Amortissements des immobilisations corporelles	1 800,00 €
TOTAL		1 800,00 €	TOTAL		1 800,00 €

Vote par chapitre le budget primitif commercial 2026 de l'Office de Tourisme du Boulonnais Côte d'Opale, arrêté en dépenses et en recettes à la somme de 215 500.00 €,

Fait et délibéré en séance et rendu exécutoire le 8 décembre 2025,

Le Président,
Frédéric CUVILLIER.

